

A l'attention de Monsieur le Président de la République, Madame Brigitte Macron, Monsieur le ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur le recteur de l'Académie de Créteil, Monsieur le DASEN de Seine Saint Denis et Madame Albaric Delpech, IA-DAASEN de Seine Saint Denis.

En copie à : Madame Péresse, Monsieur Anato, Madame Marsigny, FCPE 93, Monsieur Arenas et Madame Dugault coprésidents de la FCPE.

Mesdames, Messieurs,

Au moment où la nation entière est concentrée dans la lutte contre le Covid-19, les parents d'élèves du lycée Evariste Galois de Noisy-le-Grand doivent aussi se montrer vigilants pour le lycée de nos enfants dans la perspective de la rentrée scolaire 2020-2021. En effet nous avons découvert avec effarement, ajoutant à la pénibilité de la période que nous traversons tous en ce moment, que la DHG du lycée de nos enfants est plus qu'insuffisante pour assurer une année scolaire dans des conditions correctes sachant que :

- les élèves de 1^{ère} doivent pouvoir bénéficier du choix des spécialités ;
- les élèves de terminale doivent pouvoir conserver les spécialités qu'ils ont choisies ;
- les futurs élèves de seconde doivent pouvoir bénéficier de l'aide personnalisée comme en ont bénéficié les autres générations de 2^{nde} avant eux ;
- les élèves doivent pouvoir choisir leurs options la réforme a déjà supprimé l'italien et le grec l'année dernière et les options de mathématiques et de droit doivent pouvoir être ouvertes pour les élèves de terminale ;
- les élèves les plus fragiles doivent pouvoir bénéficier des dispositifs d'aide.

Pour tout ceci le nombre d'heures n'est pas au rendez-vous : 220 heures sont nécessaires pour répondre aux besoins des élèves et donner aux professeurs les moyens d'enseigner dans des conditions acceptables. A ce jour le lycée n'en a reçu que 144, nous sommes donc très loin du compte ! La dotation réglementaire n'est même pas respectée à l'exemple de la section internationale dont le nombre d'heure ne correspond pas aux textes. La dotation prévue ne donne pas les moyens aux professeurs d'accompagner les élèves convenablement, ni d'autoriser les alignements qui permettraient à chaque élève de suivre les spécialités de son choix.

Dès le mois de janvier nous avons alerté par courriers les services de l'éducation nationale de l'insuffisance de la DHG (déjà visible pour l'année 2019-2020) sans qu'aucune réponse ne nous soit apportée. Nous réitérons donc notre demande de révision de la DHG, car l'éducation, vous en conviendrez, n'est pas un gadget et ne saurait être une variable d'ajustement comptable. La crise sanitaire que nous traversons actuellement met en exergue les inégalités auxquelles il faut ajouter les conséquences de la réforme du lycée dont les besoins en heures ont été sous évalués dans le temps: Les moyens sont insuffisants pour se conformer aux choix de spécialités des élèves de terminales et de premières et

demandent tous les ans à l'établissement de prendre plus d'heures sur la part d'autonomie du lycée, appauvrissant de ce fait le projet pédagogique du lycée.

Pourtant, les années passées l'aide personnalisée, inscrite dans le projet pédagogique du lycée Evariste Galois, a prouvé que ce dispositif est un facteur important de réussite des élèves. Il ne peut être envisagé de le rogner. Pour la rentrée prochaine, plus que jamais, l'aide personnalisée sera nécessaire pour chacun des élèves. Les besoins seront exacerbés suite à la période de «continuité pédagogique » qui ne peut être considérée aussi efficace que des cours en présentiel et dont nous savons qu'elle augmente les difficultés des élèves fragiles.

Cette rentrée 2020-2021 ne saurait être improvisée. Parents et élèves ne pourraient pas comprendre que les moyens ne soient pas donnés aux équipes éducatives pour servir correctement leur mission de service public. Aujourd'hui nous constatons et subissons tous les conséquences de la baisse des moyens alloués à l'hôpital public depuis des années. L'école ne doit pas et ne peut pas subir le même sort !

En conséquence nous vous demandons de revoir la DHG du lycée et de compléter le nombre d'heures qui manquent, soit 76 heures.

Veillez agréer Mesdames, Messieurs l'expression de notre considération.

Les parents d'élèves FCPE du lycée Evariste Galois de Noisy-Le-Grand